



Politique : **Confidentialité**

Adoption le : 9 mars 2017

Entrée en vigueur le : 9 mars 2017

Dernière révision le : 21 février 2017

Prochaine révision prévue le : Mars 2019

Politique sur la confidentialité

Objet

La politique sur la confidentialité de Reflet Salvéo définit et décrit les modalités relatives à la gestion des renseignements confidentiels. Elle s'applique à tous les membres du Conseil d'administration et aux membres des comités du Conseil d'administration.

Engagement de confidentialité

Les membres du Conseil d'administration de Reflet Salvéo et les membres des comités du Conseil d'administration s'engagent à maintenir la confidentialité de l'information obtenue dans le cadre de leurs activités à Reflet Salvéo et à n'utiliser cette information qu'aux fins autorisées.

Tous les membres du Conseil d'administration de Reflet Salvéo et les membres des comités du Conseil d'administration doivent signer un engagement de confidentialité au début de leur fonction à Reflet Salvéo et annuellement pour la durée de leur mandat à Reflet Salvéo.

Information confidentielle

Les informations confidentielles de Reflet Salvéo comprennent toute information au sujet de Reflet Salvéo et de ses clients, abonnés, employés, contractuels, stagiaires, bénévoles, membres, requérants, partenaires, amis et donateurs qui n'est pas connue du public et dont la divulgation non-autorisée pourrait causer des préjudices à ces personnes ou à Reflet Salvéo.

Les informations confidentielles de Reflet Salvéo comprennent mais ne se limitent pas aux sujets suivants :

- Les renseignements personnels des clients, abonnés, employés, contractuels, stagiaires, bénévoles, membres, requérants, partenaires, amis et donateurs.
- Les informations relatives aux opérations internes de Reflet Salvéo.
- Les informations relatives à la situation financière de Reflet Salvéo.

- Les listes de clients, abonnés, employés, contractuels, stagiaires, bénévoles, membres, requérants, partenaires, amis et donateurs.

Protection de la confidentialité

Les membres du Conseil d'administration de Reflet Salvéo et les membres des comités du Conseil d'administration s'engagent à :

- Ne pas fournir des informations confidentielles à des personnes non-autorisées à recevoir cette information;
- Ne pas échanger des informations confidentielles dans une situation où elles pourraient être lues ou entendues par des personnes non-autorisées à recevoir cette information;
- Ne pas laisser des informations confidentielles (sous n'importe quel format) dans un endroit où elles pourraient être obtenues par des personnes non-autorisées à voir cette information;
- Ne pas utiliser des informations confidentielles à leur profit ou au profit de qui que ce soit d'une manière qui pourrait causer des préjudices aux intérêts de Reflet Salvéo ou des membres du Conseil d'administration ou de ses comités;
- Ne pas divulguer les discussions et les propos échangés au Conseil d'administration ou ses comités à des personnes non-autorisées à les connaître.

L'engagement de confidentialité s'applique tout au long du mandat du membre du Conseil d'administration ou de ses comités et continue indéfiniment après la fin de la relation avec Reflet Salvéo.

Divulgateion exceptionnelle

Les membres du Conseil d'administration ou des comités du Conseil d'administration peuvent être appelés à divulguer certaines informations confidentielles lorsque la loi l'exige.

Révision

Cette politique doit être revue selon le calendrier établi par Reflet Salvéo pour la révision des politiques et procédures du Conseil d'administration.

Engagement de confidentialité

Dans le cadre de mes responsabilités en tant que membre du Conseil d'administration de Reflet Salvéo ou d'un de ses comités, je comprends que de l'information confidentielle spécifique à l'organisme sera partagée avec moi et que je pourrais avoir accès à des renseignements personnels concernant des clients, employés, contractuels, stagiaires, bénévoles, membres, requérants, partenaires, amis et donateurs de Reflet Salvéo.